

COMMUNIQUÉ DU 13 NOVEMBRE 2020

**GRAND BESANCON METROPOLE
SOUTIEN AU COMMERCE - AIDE AUX LOYERS**

Laurent CROIZIER appelle Grand Besançon Métropole à ne pas passer à côté de l'opportunité des aides aux loyers annoncées par la Présidente de Région Marie-Guite Dufay.

De nombreux commerces, contraints à la fermeture, ne réussiront pas malgré les aides d'Etat à couvrir leurs charges fixes, à régler leurs fournisseurs, à dégager le moindre salaire et à régler leur loyer.

J'ai demandé, le 9 novembre dernier, lors du conseil communautaire du Grand Besançon, la création d'un fonds d'urgence exceptionnel sur les loyers pour les commerces en difficulté dont le siège social est situé dans le Grand Besançon, sans recevoir le soutien de la Présidente ni celui du 1er Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Hier, la région a décidé de proposer une rallonge de 5,6 millions d'euros permettant aux EPCI, notamment à notre collectivité de verser des aides aux commerçants qui ne pourraient plus payer leur loyer.

J'appelle aujourd'hui l'exécutif de Grand Besançon Métropole à ne pas passer à côté de cette opportunité et à s'engager sans plus tarder dans un dispositif d'aide aux loyers, ciblé sur les commerces en difficulté.

A quoi servirions-nous, si nous n'étions pas au rendez-vous dans ces moments critiques ? N'attendons pas qu'ils soient trop tard. Chaque membre de notre société, lorsqu'il est dans le besoin, doit pouvoir compter sur notre solidarité.

Notre responsabilité est de tout faire pour que les fermetures administratives ne se transforment pas en fermeture définitives, avec tous les drames humains que cela comporte et avec toutes les conséquences économiques sur notre territoire.

Laurent CROIZIER
Conseiller municipal MoDem de Besançon
Conseiller communautaire du Grand Besançon
Président du MoDem du Doubs